



Recrutement d'un vétérinaire adjoint au chef de l'unité animalerie de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA)

L'unité animalerie de l'IRBA a pour mission d'assurer le soutien à la recherche, dans tous les domaines où l'utilisation du modèle animal est nécessaire. Elle assure la maintenance et l'entretien sanitaire des effectifs animaux de l'IRBA et est responsable des zones d'hébergement/expérimentations en confinement standard et en confinement biologique de niveau 2.

Le vétérinaire, adjoint au chef de l'unité Animalerie, contribue :

- au suivi réglementaire et sanitaire des animaux en tant que suppléant du vétérinaire sanitaire (ou vétérinaire désigné) de l'IRBA ;
- à prodiguer les soins nécessaires aux animaux blessés ou dont l'état général est altéré après s'être assuré que le traitement est compatible avec l'étude en cours ;
- au management administratif et technique du personnel animalier ;
- à la supervision de la mise en œuvre des processus opérationnels de l'unité Animalerie. Il supervise notamment les activités du responsable technique de l'unité Animalerie ;
- à organiser tout ou partie du fonctionnement des zones où sont utilisés des modèles animaux ;
- à la validation du calendrier de mise en œuvre des protocoles expérimentaux en adéquation avec le plan de charge des infrastructures et du personnel animalier ;
- à la formation du personnel travaillant au contact des animaux.

Il assure la suppléance du chef de l'unité et participe aux astreintes vétérinaires de l'établissement (de l'ordre d'une semaine sur 3, astreintes téléphoniques avec, si nécessité, déplacements sur site en moins de deux heures).

Il est également amené à prendre part aux activités de conseils et d'évaluation de la SBEA de l'établissement voire à en assurer le pilotage.

Sa participation aux travaux du comité d'éthique pour l'expérimentation animale du Service de santé des armées est également vivement souhaitée.

Le cas échéant, il peut être amené à prendre part à la conception ou à la mise en œuvre de protocoles expérimentaux dûment autorisés.

Ainsi, dans le cadre de la montée en puissance de ses activités de recherche, l'institut de recherche biomédicale des Armées recrute **un vétérinaire ayant, de préférence, une expérience préexistante dans le domaine de l'expérimentation animale (modèles rongeurs-lagomorphes et/ou porcins et/ou ovins et/ou primates non humains).**

Une expérience de travail au sein de laboratoires de **niveau de sécurité biologique** (NSB 2, 3 et/ou 4) est également souhaitable. À défaut d'expérience préalable, le vétérinaire devra *a minima* être formé par l'IRBA au travail en environnement NSB 2 et 3.

Le cas échéant, il pourra également être détenteur du certificat de capacité pour les espèces non domestiques utilisées au sein de l'établissement.

Compétences requises

Diplôme de doctorat vétérinaire.

Expérience dans la pratique des techniques de soins, actes médicaux et chirurgicaux, expérience clinique.

Expérience dans le domaine des sciences et techniques de l'animal de laboratoire appréciée.

Expérience sur les espèces porcs, moutons et primates non humains appréciée.

Habilitation réglementaire à l'expérimentation animale (niveau « concepteur ») appréciée.

Expérience de travail en zones confinées (laboratoires NSB 2, NSB 3 et/ou NSB 4) appréciée.

Maîtrise de l'anglais (écrit et oral) nécessaire.

Conditions

Recrutement ouvert.

Poste basé à Brétigny-sur-Orge (91) avec possibles déplacements ponctuels (de l'ordre d'une à deux fois par an) sur le site de Captieux (33).

Recrutement sous statut militaire (officier sous contrat ou officier commissionné), statut et grade en fonction de l'âge et de l'expérience.

Contact recrutement : irba-ua.contact.fct@intradef.gouv.fr.